

DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
	RAPPORT N° II-22 21SGADL0045

SEANCE DU
18 MARS 2021

<p><u>Nombre de conseillers en exercice :</u> 71</p> <p><u>Nombre de conseillers présents :</u> 59</p> <p><u>Date de convocation :</u> 12 mars 2021</p> <p><u>Date d'affichage :</u> 19 mars 2021</p>

<p><u>OBJET :</u> Subventions 2021 - Personnel communautaire et institutionnelles</p>

<p><u>Nombre de Conseillers ayant pris part au vote :</u> 63</p> <p><u>Nombre de Conseillers ayant voté pour :</u> 63</p> <p><u>Nombre de Conseillers ayant voté contre :</u> 0</p> <p><u>Nombre de Conseillers s'étant abstenus :</u> 0</p> <p><u>Nombre de Conseillers :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • ayant donné pouvoir : 4 • n'ayant pas donné pouvoir : 8

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le 18 mars à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Halle des sports - 5 Avenue Jean Monnet - 71200 Le Creusot, sous la présidence de **M. David MARTI, président**

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain BALLOT - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Cyril GOMET - M. Jean-François JAUNET - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Monique LODDO - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Philippe PIGEAU - M. Jérémy PINTO - M. Guy SOUVIGNY - M. Jean-Yves VERNOCHE

VICE-PRESIDENTS

M. Abdoukader ATTEYE - M. Jean-Paul BAUDIN - M. Denis BEAUDOT - M. Thierry BUISSON - M. Roger BURTIN - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Denis CHRISTOPHE - M. Sébastien CIRON - M. Eric COMMEAU - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Christophe DUMONT - M. Lionel DUPARAY - M. Bernard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - Mme Marie-Thérèse FRIZOT - Mme Amélie GHULAM NABI - M. Jean GIRARDON - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - M. Charles LANDRE - M. Didier LAUBERAT - Mme Valérie LE DAIN - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Frédéric MARASCIA - Mme Laëtitia MARTINEZ - Mme Paulette MATRAY - Mme Alexandra MEUNIER - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Guy MIKOLAJSKI - Mme Marie MORAND - M. Felix MORENO - Mme Viviane PERRIN - Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Jean PISSELOUP - M. Philippe PRIET - M. Marc REPY - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - M. Noël VALETTE -

CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. David MARTI
M. Jean-Marc FRIZOT
M. Sébastien GANE
Mme Séverine GIRARD-LELEU
Mme Marie-Claude JARROT
Mme Christiane MATHOS
Mme Montserrat REYES
Mme Christelle ROUX-AMRANE
M. DURAND (pouvoir à M. Georges LACOUR)
M. SELVEZ (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS)
M. MAILLIOT (pouvoir à M. Alain BALLOT)
M. TRAMOY (pouvoir à M. Lionel DUPARAY)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Christian GRAND



Vu l'article L.2311-7 du Code général des collectivités territoriales, applicables aux EPCI, imposant l'adoption d'une délibération distincte de celle du vote du budget pour l'attribution des subventions,

Le rapporteur expose :

« Le projet du budget 2021 intègre le versement de subventions dont le détail figure dans la liste ci-dessous.

- Subventions inférieures à 23 000 € : Elles peuvent être versées au vu de la présente délibération. Toutefois, une convention d'objectifs peut intervenir ultérieurement en fonction de la nature du soutien apporté.

Organismes bénéficiaires	Inscription BP 2021
Personnel communautaire	
Entente sportive C.U.C.M.	5 100,00
Subventions institutionnelles	
Amicale des sapeurs-pompiers	335,00
Creusot Bourgogne Solidarité Sahel Niger	4 000,00
Association LACIM	5 000,00
	9 335,00

- Subventions supérieures à 23 000 € : Elles doivent obligatoirement faire l'objet d'une convention d'objectifs pour être versées aux organismes bénéficiaires. Ces dernières feront l'objet de délibérations dédiées.

Les fonds d'intervention sont également affectés par des délibérations spécifiques.

Organismes bénéficiaires	Inscription BP 2021
Personnel communautaire	
Comité des œuvres sociales de la C.U.	154 030,00
Subventions institutionnelles	
Agence départementale d'information sur le logement	25 000,00
Fonds chemins ruraux	165 000,00
	190 000,00

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,

Etant précisé que Madame Montserrat REYES, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Mme Marie-Claude JARROT, Mme Christelle ROUX-AMRANE et M. David MARTI intéressés à l'affaire n'ont pas pris part au vote,

Après en avoir débattu,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- D'attribuer et de verser les subventions inférieures à 23 000 € aux organismes précités ;
- D'inscrire au Budget 2021 les subventions supérieures à 23 000 € devant faire l'objet d'une délibération spécifique au profit des organismes listés.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 19 mars 2021
et publié, affiché ou notifié le 19 mars 2021

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Daniel MEUNIER

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'D' followed by 'MEUNIER' in a cursive script. A horizontal line is drawn across the bottom of the signature.

Daniel MEUNIER

A handwritten signature in black ink, identical to the one on the left, consisting of a large, stylized 'D' followed by 'MEUNIER' in a cursive script. A horizontal line is drawn across the bottom of the signature.